



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Desserte policière de Mont-Tremblant : les municipalités de la MRC des Laurentides réclament une décision urgente

St-Faustin-Lac-Carré, le 29 janvier 2021 – Le 13 décembre 2019, la Ville de Mont-Tremblant transmettait au gouvernement du Québec la demande de transfert de sa desserte policière à la Sûreté du Québec. Un an plus tard, les 20 municipalités constituant la MRC des Laurentides réitèrent le caractère critique de la situation vécue par Mont-Tremblant et réclament d'une voix unie une décision favorable et urgente de la ministre de la Sécurité publique.

Les municipalités de Mont-Tremblant et de Lac-Tremblant-Nord (agglomération) étant les seules de la MRC encore desservies par une police municipale, les 20 élus et élues estiment que le regroupement des forces policières au sein de la SQ bénéficiera à l'ensemble de la MRC des Laurentides. La mise en commun des ressources humaines et financières permettra d'augmenter le nombre de policiers sur le territoire, réduira le temps de réponse dans plusieurs secteurs, améliorera la couverture de la route 117 – l'une des plus meurtrières du Québec – et augmentera la synergie des forces policières. Le regroupement assurera ainsi une meilleure couverture en tout temps et permettra également de mieux répondre aux besoins ponctuels accrus lors d'événements d'envergure.

En somme, l'Agglomération de Mont-Tremblant et la MRC souhaitent ainsi remplir leur mission de façon optimale auprès de leur population en utilisant les ressources disponibles avec efficacité, soit en offrant la meilleure couverture au meilleur coût, tel que l'exige depuis 2018 la Commission municipale du Québec lors de ses audits de performance des municipalités.

« Une MRC, un seul corps de police : c'est sans l'ombre d'un doute la solution qui assurera la meilleure couverture de notre territoire, tant pour les petites municipalités que les plus grandes. Les 19 autres maires et mairesses de la MRC et moi sommes convaincus que l'apport des effectifs policiers de Mont-Tremblant au sein de la SQ est la meilleure option pour offrir une desserte policière maximale pour l'ensemble des résidents de la MRC », a déclaré le préfet de la MRC et maire de Brébeuf, M. Marc L'Heureux

L'urgence d'une décision

« L'attente a suffisamment duré, ajoute M. Steven Larose, maire de Montcalm et président du Comité de sécurité publique de la MRC des Laurentides. Nous comprenons que la pandémie et la démarche du livre vert sur la réalité policière aient incité le gouvernement à retarder sa décision. Maintenant que les audiences publiques du Comité Sévigny sont terminées et que tout pointe en faveur de l'abolition des polices de niveau 1 et 2, une décision doit être rendue dans les meilleurs délais pour éviter que la sécurité publique sur le territoire de Mont-Tremblant ne soit compromise. »

La sécurité, notre priorité

« Devant la couverture médiatique des derniers jours, nous, les maires et mairesses des 18 municipalités actuellement desservies par la Sûreté du Québec, souhaitons lancer un message clair à la population de Mont-Tremblant : certains tentent par tous les moyens de vous berner en vous dressant un faux et déplorable portrait de la SQ et des raisons qui justifient ce changement, ajoute le préfet Marc L'Heureux. Notre préoccupation première est la sécurité de notre population, or la SQ qui nous dessert depuis toujours a fait ses preuves en ce qui a trait à la protection de nos citoyens, et ce, sans compromis aucun sur la notion de police de proximité adaptée à notre réalité régionale. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il est grand temps que la ministre de la Sécurité publique rende une décision favorable à la demande de l'agglomération de Mont-Tremblant afin que nous puissions mettre en commun nos forces au bénéfice d'une sécurité accrue pour l'ensemble des citoyens et citoyennes des municipalités de la MRC des Laurentides. »

– 30 –

Source : MRC des Laurentides
Téléphone : 819-324-8331
Adresse courriel : idaoust@mrclaurentides.qc.ca
Site Internet : www.mrclaurentides.qc.ca

